

BOOK REVIEWS

CAMILLE ASMAR

REMARQUES À PROPOS DU MONASTÈRE DE BALAMAND

Dans la publication du livre intitulé *Châteaux et Églises du Moyen-Âge au Liban*, par Lévon Nordiguian et Jean-Claude Voisin, on lit à la page 128, dans le chapitre sur Balamand, monastère Saydet-Balamand, l'affirmation suivante :

«Camille Enlart avait relevé devant cette façade un porche qui en abritait la porte. Camille Asmar, chargé de restauration du monument, le jugeant tardif, le fit disparaître».

Je me permets de me justifier par la voie de cet article.

L. Nordiguian a affirmé la présence d'un porche sans tenir compte de ma publication sur cette abbaye de Balamand (L'Abbaye de Belmont, dite Deir el Balamand, dans le *Bulletin du Musée de Beyrouth*, Tome XXV, 1972). On y trouve les relevés des plans et des façades ainsi que des photographies effectuées par moi-même et il aurait été nécessaire de les comparer avec la publication de Camille Enlart. L'étude de ces documents permet de mettre en doute l'existence originelle de ce porche. En faisant certaines comparaisons, nous pouvons remarquer les faits suivants:

1- Dans le plan général du rez-de-chaussée, relevé des voûtes (p. 23, Abbaye de Belmont, C. Asmar), on voit qu'il n'y avait pas de porche mais la continuation d'une galerie de voûtes construite aux XVII-XIXèmes siècles et qui bloquait la porte principale. Ceci est prouvé par une photographie (planche XIV, abbaye de Belmont, C. Asmar) montrant la voûte de la galerie qui bloquait une partie de la porte principale de l'église. Le plan général de Camille Enlart (p. 126, livre de L. Nordiguian) suppose qu'il y avait un porche sans aucune preuve de photographie ou d'élément d'architecture.

2- Le relevé du plan de C. Enlart est approximatif. Les mesures et le plan de la salle capitulaire ne sont pas exacts. La salle capitulaire était rectangulaire et l'abside est surajoutée, cette abside datant des XVII et XIXèmes siècles (voir les deux relevés des plans de C. Enlart et C. Asmar).

3- A la page 138 du livre de L. Nordiguian et J.-C. Voisin, on peut noter que L. Nordiguian n'a pas noté la différence entre la photographie de la façade de l'église de ce livre et celle du livre de C. Enlart. En effet, la photographie de L. Nordiguian montre bien que les deux fenêtres au-dessous de la rosace ne correspondent pas aux fenêtres de la façade de l'église d'après C. Enlart, ni par leurs mesures, ni par leur position, ni par leur forme. Ceci prouve que C. Enlart a fait des relevés approximatifs.

4- L'étude de la façade principale ne montre pas la présence de traces de pierres de liaison dans la façade de l'église, ce qui indiquerait la présence d'un cloître. De même, les fouilles faites devant cette façade n'ont pas montré la présence de murs de fondations d'un cloître. C. Enlart a montré de manière abusive me semble-t-il, la présence d'un cloître comme dans les abbayes cisterciennes d'Europe. C'est cette hypothèse qu'ont retenue Hassan Sarkis et Lévon Nordiguian sans la remettre en question.